



Roubaix, le 21 février 2025

## **Fusion de la Mission Locale et de la MIE de Roubaix :**

### **Pour les intérêts de qui ? Pas ceux des salariés !**

**Un projet de fusion lourd de conséquence pour nos avenir, nos emplois, nos conditions de travail, notre avenir et nos publics est en cours. Préparé dans l'opacité la plus totale malgré les demandes du CSE, des organisations et des salariés, la fusion doit être votée lors des prochains conseils d'administration ! Décision importante en catimini !!!!!**

**Les Conseils d'Administration (CA) doivent adopter définitivement le projet de nouvelle structure.** Le CA de la Mission locale se réunit discrètement. Certains membres du C.A., hostiles au projet, sont mis de côté...plus facile pour « décider ». **Le C.A. du 25 février se transforme en réunion en visioconférence reportée au 26.** Quelques jours avant, les représentants des salariés ont décidé de se mobiliser le même jour devant les locaux de la Mission Locale...les manifs en visio ce n'est pas simple ! Et pour ne pas être dérangé par les salariés, on reporte au lendemain. **Quelque chose à cacher ?**

**À l'ordre du jour de ce C.A. :**

. *Validation du projet associatif* : rien que ça !

. *Présentation du futur organigramme* ((où les postes et les fonctions seront joués à « Qui est ce? » )

. *Désignation du commissaire à la fusion* : tout est prévu !

. *Point d'information sur la fusion et sur les statuts de la nouvelle association* : tout est bouclé !

Tous ces points et décisions cruciaux seront donc évoqués et votés en visio ! **Ce n'est pas sérieux ! Toutes ces décisions prises sans concertation ! C'est inacceptable !**

**Tout se fait dans le dos des salariés et des membres du CSE.** Ce seront pourtant les premiers impactés. Depuis le début, ils ne sont ni informés ni consultés. **Leurs questions et inquiétudes légitimes sont pourtant nombreuses : quelles conditions de travail ? quelles évolutions sur leurs activités professionnelles ? quelles conditions salariales ? que deviennent les acquis des uns et des autres ? quels lieux de travail ? qui pour diriger ?...etc...**

**Cette fusion/création (une première sur la métropole !) n'est pas la volonté des salariés de la Mission Locale : 70% des salariés se sont exprimés contre lors du sondage du CSE. La plus-value à la fois pour les salariés et le public n'est pas démontrée. Le CSE et les organisations syndicales n'ont de cesse de dénoncer les divers et graves dysfonctionnements ainsi que l'opacité qui entoure cette fusion.**

### **Pour seule réponse aux salariés : LE MEPRIS !**

**MEPRIS** en ne répondant pas aux communications des Organisations Syndicales, **MEPRIS** en ne délivrant pas les documents nécessaires pour permettre aux élus d'émettre un avis éclairé, **MEPRIS** alors que les avantages sociaux sont quasi inexistants (les salariés paient une partie de leur parking alors que les cadres en sont dispensés !!). Mais là, des dizaines de milliers d'euros sont trouvés en direction des cabinets privés (dont pour l'un d'entre eux le directeur par intérim est actionnaire !) pour assouvir un caprice de la Présidente (Présidente des deux structures qui n'en feraient bientôt plus qu'une).

Mobilisons-nous pour faire entendre nos voix, respecter nos droits, et nos conditions de travail ! Ne laissons pas la direction décider de notre avenir dans notre dos ! Exigeons des informations claires précises sur ce projet ! Agissons ensemble et exigeons de la transparence réelle de la fusion

### **Les salariés et toutes les Organisations Syndicales exigent**

**La suspension immédiate du procédé de fusion création,**

**La prise en charge à 100% d'un recours d'expertise comme demandé par le CSE**

**La mise en place d'un audit**

**De réelles consultations des représentants du personnel et des salariés : des réponses à leurs questions !**

**La Mise en place du CSE exceptionnel demandé par l'ensemble des représentants du personnel.**

## **La mobilisation de tous est indispensable !**

**Le mardi 25 février à 11h00 devant la Mission Locale  
de Roubaix, 92 Avenue Jean-Lebas**

**Une délégation composée des membres du CSE et des représentants des 4 organisations syndicales demande à être reçue par ceux qui décident de l'avenir des salariés sans même les écouter !**